PRÉVOYANCE

BULLETIN D'AFFILIATION MAINTIEN DE GARANTIE PRÉVOYANCE

Convention collective nationale de l'Optique-Lunetterie de détail du 2 juin 1986 [3084]

Capital décès, rente éducation – Congé non rémunéré

RETOUR DU DOCUMENT

AG2R LA MONDIALE – Centre de gestion – 485 avenue du Prado – 13412 MARSEILLE

Pour toute question concernant la constitution de ce dossier, appelez-nous au : 0 972 672 222 (appel non surtaxé)

N° de contrat AG2R RÉUNICA Prévoyance : P

AFFILIATION

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme NOM d'usage :

Prénom(s) :

NOM de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

N° de Sécurité sociale :

Date d'entrée dans l'entreprise :

Demande à adhérer au maintien de garanties prévu au régime complémentaire.

Congé sans solde

Personnel dont le contrat de travail est suspendu pour congés ne donnant pas lieu à rémunération ou au versement d'une indemnité journalière complémentaire financée au moins pour partie par l'entreprise adhérente et notamment pour les raisons suivantes :

- congé sabbatique visé à l'article L.3142-91 et suivants du Code du Travail ;
- congé pour création d'entreprise visé à l'article L.3142-78 et suivants du Code du Travail ;
- congé parental d'éducation visé à l'article L.1225-47 du Code du Travail ;
- congé individuel de formation visé à l'article L.6322-1 et suivants du Code du Travail ;
- périodes d'exercices militaires, de mobilisation ou de captivité ;
- détention pénitentiaire.

Effet de la garantie

Date de début du congé

Date de fin du congé

Cessation

La garantie cesse également :

- à la date de liquidation de la pension de retraite de la Sécurité sociale, sauf dans le cas d'un cumul emploi-retraite ;
- à la date de départ du salarié de l'entreprise ou de la catégorie de personnel non cadre ;
- en cas de résiliation du contrat d'adhésion, consécutive notamment au changement d'activité ;
- de l'entreprise, ou de suppression des dispositions relatives au personnel en congé sans solde.

UNIPRÉVOYANCE

UNIPRÉVOYANCE - Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - 10 rue massue - 94307 vincennes cedex.

AG2R RÉUNICA PRÉVOYANCE, Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale, membre d'AG2R LA MONDIALE - 104-110 boulevard Haussmann 75008 Paris – Membre du GIE AG2R RÉUNICA.

012016-47481 - STUDIO ALM

Rémunérations brutes perçues au cours des 12 mois précédant la date de suspension du contrat de travail

Mois	Rémunération mensuelle brute	Mois	Rémunération mensuelle brute
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€

Le salarié autorise AG2R RÉUNICA Prévoyance à prélever sur son compte bancaire le montant de la cotisation des garanties décès et rente éducation.

Fait à : _____

Date : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature du salarié (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cachet et signature (obligatoires) de l'entreprise

Les données à caractère personnel traitées par votre organisme d'assurance sont collectées à des fins de gestion commerciale et administrative. Elles peuvent, le cas échéant, et à l'exception de vos données de santé et de votre numéro de sécurité sociale, être communiquées aux autres membres de AG2R LA MONDIALE et à ses partenaires, lesquels pourront, sauf opposition de votre part, vous informer sur leur offre de produits ou de services.
Les données collectées par voie de formulaires et présentées comme obligatoires sont nécessaires à la mise en œuvre de ce traitement. En cas de réponse incomplète de votre part, nous pourrions ne pas être en mesure de donner suite à votre demande.
Les personnes concernées par ce traitement bénéficient d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition sur les données qui les concernent, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Informatique et Libertés ». Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé à AG2R LA MONDIALE, Direction des risques – Service du Correspondant Informatique et Libertés, 104-110 Boulevard Haussmann 75379 Paris Cedex 08 ou par mail à informatique.libertes@ag2rlamondiale.fr.

RETOURNER TOUS LES DOCUMENTS DANS LA MÊME ENVELOPPE

Mandat de prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'entreprise d'assurance figurant ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'entreprise d'assurance.

Identifiant Créancier SEPA
FR1230Z387018

COORDONNÉES DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

_____

Code Postal : _____ Ville : _____

DESTINATAIRE DU PAIEMENT

AG2R RÉUNICA PRÉVOYANCE
12 RUE EDMOND POILLOT
28931 CHARTRES CEDEX 9

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL

COMPTE À DÉBITER – PAIEMENT RÉCURRENT

BIC (BANK IDENTIFICATION CODE)

IBAN (INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER)

DESTINATAIRE DU MANDAT

VOTRE CENTRE DE GESTION
AG2R RÉUNICA PRÉVOYANCE
SERVICE AFFILIATIONS

Fait à : _____ Le : _____

Signature du titulaire du compte à débiter :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre Banque (ou prestataire de services de paiement au sens de la directive 2007/64/CE). Pour toute information contenue dans le présent mandat, vous pourrez exercer vos droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ASSURÉ

AG2R LA MONDIALE

AG2R RÉUNICA PRÉVOYANCE, INSTITUTION DE PRÉVOYANCE RÉGIE PAR LE CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MEMBRE D'AG2R LA MONDIALE - 104-110 BOULEVARD HAUSSMANN 75008 PARIS – MEMBRE DU GIE AG2R RÉUNICA.

012016-47481